RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

Commune recherchée :

25500 Morteau

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

INONDATION	sur ma commune : EXISTANT
REMONTÉE DE NAPPE	sur ma commune : EXISTANT
SÉISME	sur ma commune : MODÉRÉ
MOUVEMENTS DE TERRAIN	sur ma commune : EXISTANT
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	sur ma commune : MODÉRÉ
RADON	sur ma commune : FAIBLE

2 Risques technologiques identifiés :

CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	sur ma commune : CONCERNÉ
POLLUTION DES SOLS	sur ma commune : CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Morteau

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- **Par une crue à débordement lent de cours d'eau**
  On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.

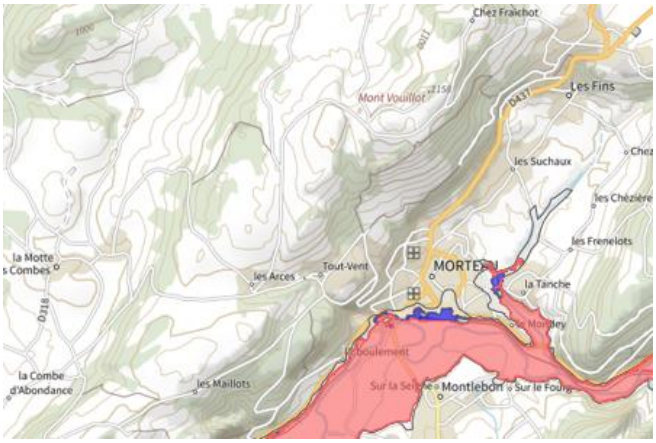

Informations détaillées :

PPRN : PPRi du Doubs amont (25DREAL20120009)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi du Doubs amont a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
- 99 : Non Identifié

Date de prescription : 23/07/2001
Date d'approbation : 01/06/2016
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

Risque d'inondation sur Morteau

DDRM : DDRM25

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

3 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	14/02/1990	23/03/1990
INTE8800010A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/09/1987	16/01/1988

Risque de remontées de nappe sur Morteau

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.
Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

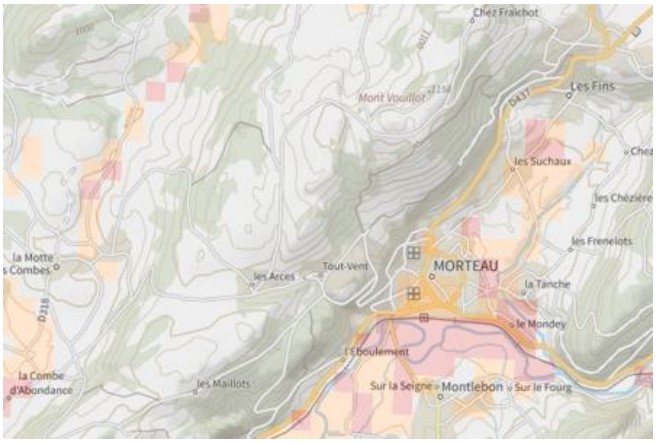

Informations détaillées :

REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

Risque de séisme sur Morteau

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).

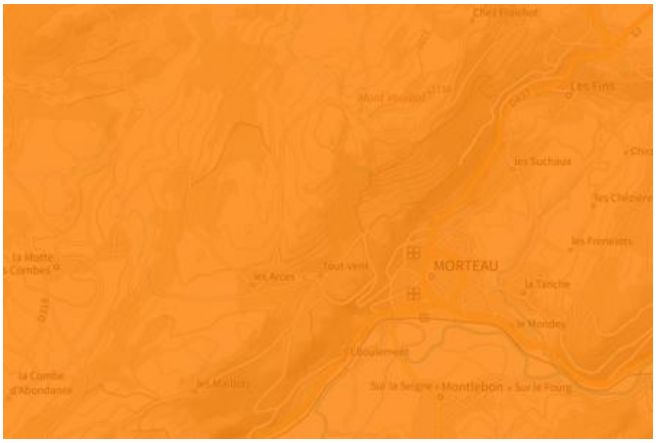

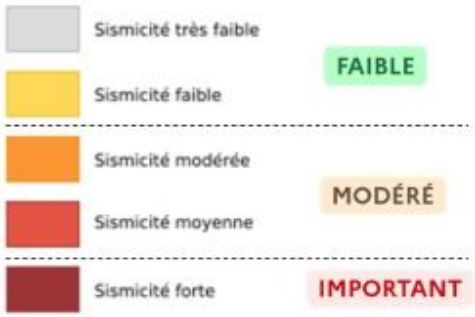

Informations détaillées :

DDRM : DDRM25

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Séisme

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Morteau

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.
Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).
Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

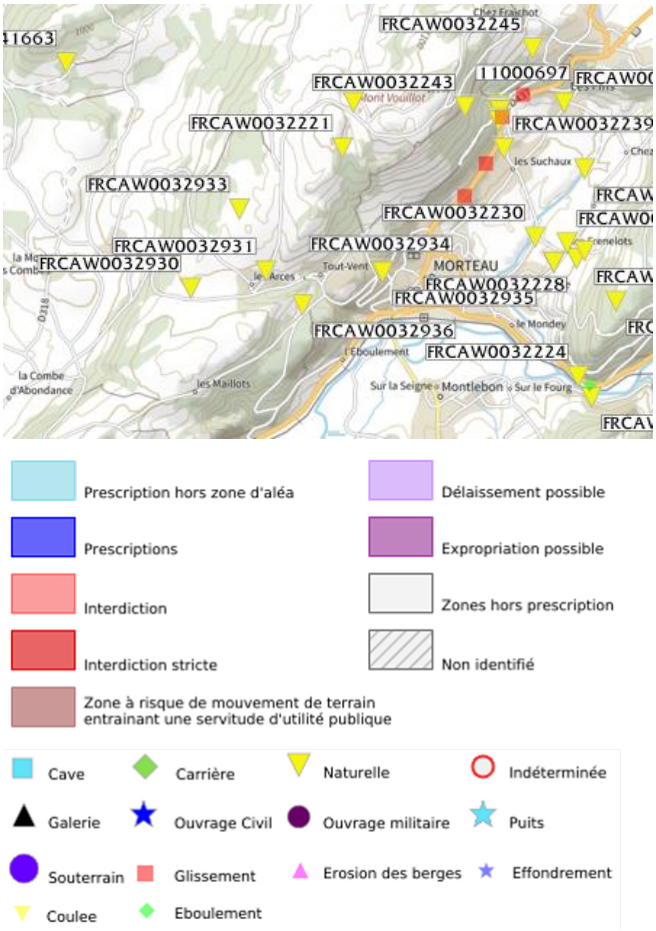

Informations détaillées :

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
BUDD8750048A	Mouvement de Terrain	06/06/1987	18/08/1987

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Morteau

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.

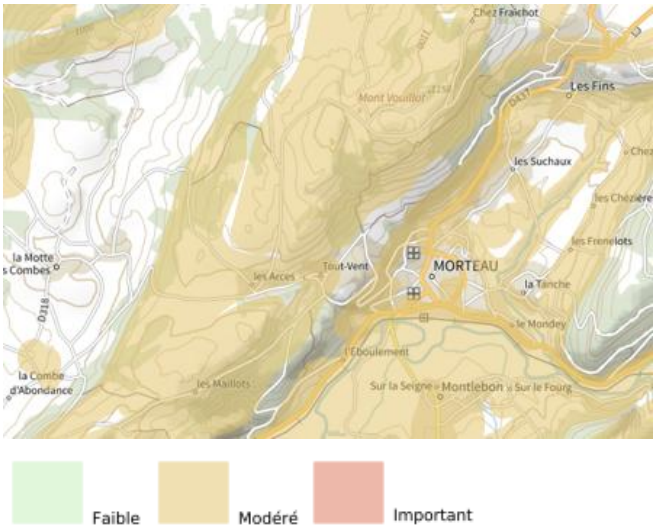

Informations détaillées :

RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prevenir le risque.

3 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2313528A	Sécheresse	01/04/2022	08/09/2023
INTE2122515A	Sécheresse	01/04/2020	31/08/2021
INTE1920338A	Sécheresse	01/07/2018	09/08/2019

Risque radon sur Morteau

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

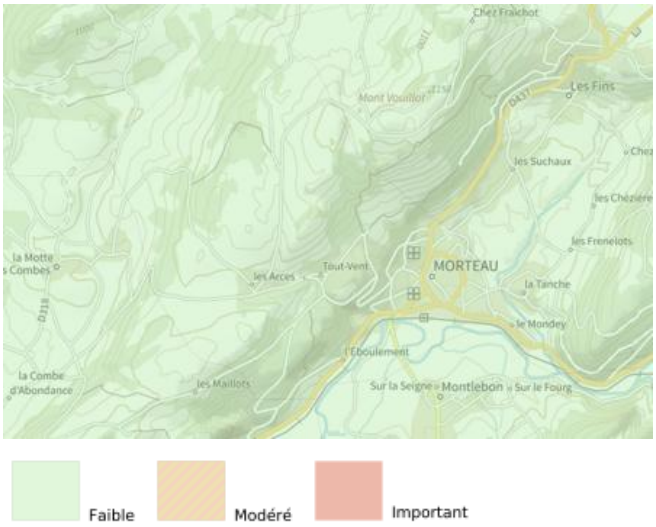

Informations détaillées :

RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle règlementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Morteau

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

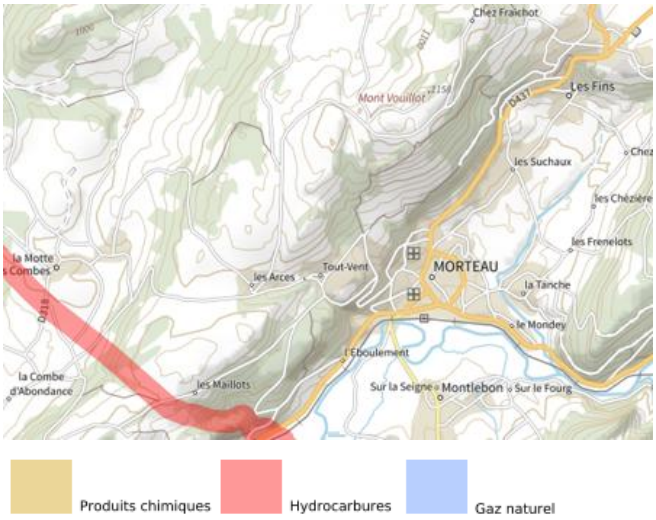

Produits chimiques Hydrocarbures Gaz naturel

Risque de pollution des sols sur Morteau

Risque sur la commune CONCERNÉ

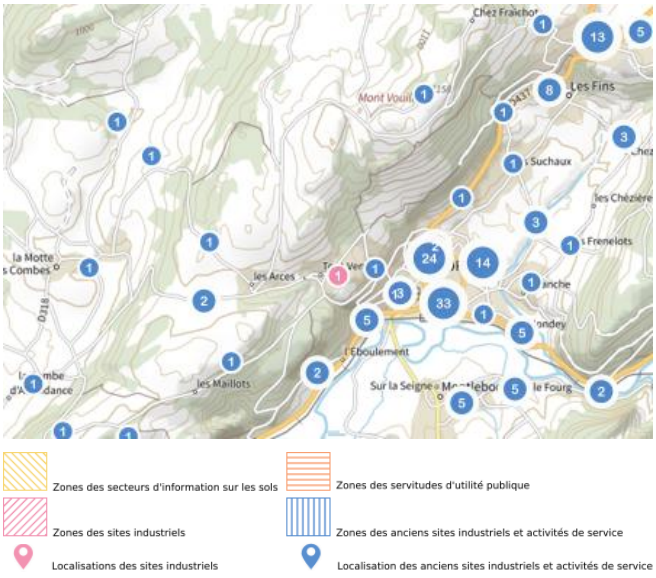

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 3 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
  L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 4 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
  Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 126 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
  La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.

Informations détaillées :

SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 2.
Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 3.

Annexe 1 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

7 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
FRCAW0032930	naturelle	Gouffre des Carrières
FRCAW0032931	naturelle	gouffre de la pature jay
FRCAW0032932	naturelle	gouffre du mont vouillau
FRCAW0032933	naturelle	gouffre du grand mont (rebouché)
FRCAW0032934	naturelle	grotte du trou au loup
FRCAW0032935	naturelle	source inférieure du trou au loup
FRCAW0032936	naturelle	gouffre monnin

Annexe 2 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001207901	ALTITUDE	En cours
SSP001212901	CASINO (Morteau)	En cours
SSP000351901	Ecole primaire Sainte Jeanne d'Arc	Clôturée
SSP44968801	BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS	Clôturée

Annexe 3 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

126 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4085051	ALTITUDE	En arrêt	Mécanique, électrique, traitement de surface
SSP449688	BOURBON AUTOMOTIVE PLASTICS	En arrêt	
SSP3847559	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3847558	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3847557	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3847556	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3847555	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3847554	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3847553	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3847552	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3847551	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3847550	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3847549	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3847548	Dépôt de déchets	Indéterminé	
SSP3845491	Décharge	En arrêt	
SSP3845487	Décharge	En arrêt	
SSP3845485	Décharge	En arrêt	
SSP3845481	Décharge	En arrêt	
SSP3845478	Décharge	En arrêt	
SSP3845476	Décharge	En arrêt	
SSP3845472	Décharge	En arrêt	
SSP3845469	Décharge	En arrêt	
SSP3845467	Décharge	En arrêt	
SSP3845464	Décharge	En arrêt	
SSP3845461	Décharge	En arrêt	
SSP3845459	Décharge	En arrêt	
SSP3845275	Traitement des métaux	Indéterminé	
SSP3844994	Station-service	Indéterminé	
SSP3844992	Centrale d'enrobage au bitume de	Indéterminé	
SSP3844988	Laveries, blanchisseries, pressing	Indéterminé	
SSP3844984	Travail des métaux, chaudronnerie,	Indéterminé	
SSP3844982	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3844978	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3844974	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3844973	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3844969	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3844839	Transformateur au PCB	Indéterminé	
SSP3844835	Liquides inflammables (stockage)	Indéterminé	
SSP3844831	Métaux et alliages	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3844276	Stockage et injection de matières	Indéterminé	
SSP3843891	Station d'épuration	Indéterminé	
SSP3843887	Atelier de charge d'accumulateur, PCB	Indéterminé	
SSP3843883	Horlogerie	Indéterminé	
SSP3843881	Atelier d'entretien et de réparation	Indéterminé	
SSP3843877	Atelier d'entretien et de réparation de	Indéterminé	
SSP3843873	Hôpital	Indéterminé	
SSP3843871	Mairie	Indéterminé	
SSP3843868	Atelier d'entretien et de réparation	Indéterminé	
SSP3843865	Chaufferie centralede la cité scolaire de	Indéterminé	
SSP3843863	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3843859	Pressing	Indéterminé	
SSP3843855	Fabrique d'aiguilles de montres	Indéterminé	
SSP3843853	Horlogerie	Indéterminé	
SSP3843850	Horlogerie	Indéterminé	
SSP3843847	Supermarché	Indéterminé	
SSP3843843	Fabrication de pièces d'horlogerie et de	Indéterminé	
SSP3843840	Manufacture d'appareils de précison	Indéterminé	
SSP3843838	Mécanique générale	Indéterminé	
SSP3843835	Travail de métaux	Indéterminé	
SSP3843832	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3843830	Horlogerie, joaillerie	Indéterminé	
SSP3843827	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP3843824	Transformateur	Indéterminé	
SSP3843822	Horlogerie	Indéterminé	
SSP3843819	Traitement des ordures ménagères	En arrêt	
SSP3842895	Station-service	Indéterminé	
SSP3842869	Brasserie de l'Aigle	Indéterminé	
SSP3842707	Traitement des métaux	Indéterminé	
SSP3842537	Garage spécialisé deans le montage de	Indéterminé	
SSP3842486	Garage	Indéterminé	
SSP3842327	Dépôt de ferrailles	En arrêt	
SSP3842326	DLI	Indéterminé	
SSP3842325		En arrêt	
SSP3841754	Réparation/ fabrication de toitures -	Indéterminé	
SSP3841753	Fabrication et montage de montres et	En arrêt	
SSP3841752	Traitement des métaux	En arrêt	
SSP3841751	Fabrication de fenêtre aluminium	Indéterminé	
SSP3841750	Teinturerie	En arrêt	
SSP3841749	DLI	Indéterminé	
SSP3841748	Garage	Indéterminé	
SSP3841747		Indéterminé	
SSP3841745	Horlogerie - traitement de surface - DLI	En arrêt	
SSP3841744		Indéterminé	
SSP3841743		Indéterminé	
SSP3841742		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3841741	Fabrique de bitume, DLI	Indéterminé	
SSP3841740		Indéterminé	
SSP3841739		En arrêt	
SSP3841738		Indéterminé	
SSP3841737	Station-service	Indéterminé	
SSP3841736	Garage, Réparation machine agricole	Indéterminé	
SSP3841735	DLI	Indéterminé	
SSP3841734		Indéterminé	
SSP3841733		Indéterminé	
SSP3841732		Indéterminé	
SSP3841731		Indéterminé	
SSP3841730	traitement de surface et fonderie	Indéterminé	
SSP3841729	Garage, Chaudronnerie,	Indéterminé	
SSP3841728	Fabrique de montres	En arrêt	
SSP3841727	Transformation des matières plastiques	Indéterminé	
SSP3841726		Indéterminé	
SSP3841725	Chocolaterie, confiserie, DLI	Indéterminé	
SSP3841724	Application de vernis sur meubles	Indéterminé	
SSP3841723	Horlogerie	En arrêt	
SSP3841722		En arrêt	
SSP3841721		En arrêt	
SSP3841720	Fabrique de boîtes de montres	En arrêt	
SSP3841719	Garage et station service	En arrêt	
SSP3841718		Indéterminé	
SSP3841717	Garage et DLI	Indéterminé	
SSP3841716	Garage	Indéterminé	
SSP3841715		En arrêt	
SSP3841714		En arrêt	
SSP3841713	Garage et station-service	En arrêt	
SSP3841712	Traitement de surface	En arrêt	
SSP3841711	Garage	Indéterminé	
SSP3841710	Travail des métaux et DLI	En arrêt	
SSP3841709	Dépôt de ferraille	En arrêt	
SSP3841708		En arrêt	
SSP3841707		En arrêt	
SSP3841706		En arrêt	
SSP3841705		En arrêt	
SSP3841469		Indéterminé	
SSP3841468	Fonderie	Indéterminé	
SSP449687	BRADEMONT S.A.	En arrêt	
SSP445427	CHOPARD	En arrêt	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'... INONDATION ?

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS auprès de la mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER un diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ votre kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ les dispositifs de protection à installer :** sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ une zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ,** si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation

NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

Illustration : Antoine Levesque - CITIZENTHESS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS DE...

SÉISME ?

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment

Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques

Après les secousses

SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer

ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami

EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZEN PRESS